

■ **Carrosserie de la Venoge, Moubarak**, à Denges, CH-550-1040671-8, en faillite (FOSC du 11.01.2007, p. 14). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 22 janvier 2007. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 1430 du 05.02.2007
(03767882 / CH-550.1.040.671-8)